

5 bonnes
raisons
de
donner du sens à
VOTRE IMPÔT

1 Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du montant de votre don

Association reconnue d'utilité publique œuvrant pour la création d'entreprise, Initiative France est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Ainsi, vous pouvez déduire 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 euros.



2 Vous soutenez l'économie française

Le réseau Initiative finance et accompagne les créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Nous soutenons en moyenne chaque année plus de 16 000 entreprises. Ce chiffre démontre l'utilité d'un réseau associatif comme le nôtre pour le développement économique et social de notre pays.

3 Vous êtes assurés de l'utilité de votre don

Les entreprises que nous soutenons affichent un taux de 86 % de pérennité à trois ans. Ce chiffre, nettement supérieur à la moyenne française de 66 %, s'explique par notre modèle d'intervention, qui associe systématiquement le prêt d'honneur à un accompagnement qualifié de l'entrepreneur. Vos dons profiteront directement à cet accompagnement.



RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES SUR

www.initiative-france.fr



4 Vous investissez dans l'avenir du territoire de votre choix

Le réseau Initiative se caractérise par différents niveaux d'intervention : local, départemental, régional et national. Sélectionnez l'échelle que vous souhaitez privilégier, et votre don sera affecté selon votre souhait.

Et tout cela sous couvert d'anonymat, si vous le souhaitez.

5 Vous contribuez à la création d'emplois

En vous engageant à nos côtés, vous participez à une action visible : la croissance et la création d'emplois.

En faisant naître et croître de nombreuses entreprises et en les accompagnant vers la réussite, le réseau Initiative permet la création ou le maintien de plus de 37 000 emplois par an ! Enfin, les deux tiers des créateurs d'entreprise accompagnés par Initiative France sont des demandeurs d'emploi.



230 plateformes locales

22 coordinations régionales

1 coordination nationale

•••••
Votre plateforme

Un modèle d'accompagnement et de financement des entrepreneurs, reconnu d'utilité publique

Le réseau Initiative est le premier réseau associatif français de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprise avec 230 associations locales adhérentes, plus de 16 000 entreprises accompagnées et plus de 37 000 emplois créés ou maintenus par an. Ces plateformes partagent toutes un mode d'intervention commun reposant sur deux grandes idées complémentaires.



- ▶ **Le prêt d'honneur** sans intérêts et sans garanties, qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprise. Ce prêt d'honneur facilite ensuite l'accès de l'entrepreneur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et leur travail approfondi mené en amont.
- ▶ **L'accompagnement** des nouveaux entrepreneurs pendant toute la durée de remboursement du prêt,

notamment par des parrains bénévoles issus du monde de l'entreprise.

Les entreprises accompagnées par le réseau Initiative enregistrent un taux de pérennité de 86% trois ans après leur création contre un taux national de 66% (source INSEE) témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet.

Avec ses 230 implantations métropolitaines et ultramarines, le réseau Initiative couvre l'ensemble du territoire français.